

- L'ÉDITO : Et si l'action collective était la solution ?
- Parc éolien à St Hilaire : les choses se précisent.
- Vents Citoyens... du changement dans l'air.
- A la recherche de financement.
- Point sur les adhésions Opération 1 = 3
- Soirée Info... à la rencontre des citoyens



L'ÉDITO

Et si le collectif était la solution ?

Chaque nouveau rapport du GIEC est une preuve de plus qui vient confirmer les liens qui existent entre les activités humaines et le réchauffement climatique.

La prise de conscience de cette nouvelle donne peu à peu fait son chemin, aussi bien parmi la population, les responsables politiques que les chefs d'entreprises.

La COP 21 a confirmé l'urgence à agir tout en révélant ses limites quant à la volonté de mettre en place une politique mondiale unitaire.

L'inertie politique conduit un certain nombre d'entre nous à se saisir du problème en s'engageant dans des actions visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Tous les secteurs d'activité sont concernés l'agriculture, l'industrie, le tertiaire...

Tous les domaines sont concernés l'habitat, le transport, l'énergie...

Toutes les régions du monde sont concernées du plus petit territoire jusqu'aux cinq continents...

Mais la dimension du problème n'est pas seulement géographique, elle est aussi à mesurer dans l'espace temps car ce bouleversement nous engage nous, aujourd'hui, mais aussi les générations à venir.

Pour la première fois de son histoire l'humanité est dans l'obligation de régler un problème

dont les conséquences se révéleront dans une ou deux générations. Face à ce dilemme, la conscience individuelle semble beaucoup plus efficace que les bonnes intentions des hauts responsables politiques trop souvent englués dans des considérations purement économiques. Mais l'action individuelle atteint vite ses limites et c'est là que le collectif trouve toute sa dimension, comme une réponse face à l'incapacité du pouvoir économique mondial de penser l'avenir. La démocratie ne meurt pas, elle se réinvente en commençant par les initiatives individuelles les plus simples et en allant jusqu'aux projets collectifs les plus ambitieux.

La dimension territoriale trouve là tout son sens, non pas dans un esprit de replis sur soi mais dans un territoire à dimension variable et ouvert sur le monde. Le territoire est l'accroche indispensable à toute construction collective. Le mouvement citoyen entraînant avec lui les collectivités et les entreprises locales, permet de découpler les énergies et les compétences. Une dynamique est ainsi amorcée, un projet pouvant en appeler un autre. Le : «Penser global et agir local» n'a jamais été aussi vrai.

Notre projet de parc éolien citoyen s'inscrit dans cette démarche. En plus de produire de l'électricité il permet un placement dont une part des bénéfices pourra à son tour soutenir d'autres projets... un placement dans l'avenir pour une énergie démocratique et citoyenne.

Projet de parc éolien à St Hilaire, les choses se précisent.

Le 24 septembre 2015, ABO Wind a déposé le permis de construire et le permis d'exploiter du futur parc éolien de St Hilaire du Maine.

Quatre éoliennes d'une puissance de 2,75 Mw chacune. Pour une longueur de pale de 60 m et une nacelle perchée sur son mat à 110 m de hauteur.

La production annuelle est estimée entre 30 000 Mw et 32 000 Mw soit la consommation moyenne de 6 700 habitants (chauffage inclus). Grâce à l'envergure de ces pâles, cette nouvelle génération de machine obtient de meilleur rendement : plus de 30% contre 25% pour les versions précédentes. En effet ce type d'éoliennes plus sensible au vent faible va commencer à produire avec des vents de 12 km/h.

L'instruction du permis est de 10 mois maximum, la période de recours est de 4 mois après l'obtention de l'arrêté préfectoral délivrant les autorisations. En clair, s'il n'y a pas de recours à la fin de l'année 2016, nous pourrions lancer la levée de fond. Avec ce scénario les pâles des éoliennes pourraient tourner au-dessus de Saint-Hilaire au cours de l'année 2018.

Bien sûr nous n'en sommes pas encore là, nous devons donc continuer d'envisager d'autres projets possibles.



Du changement dans le fonctionnement de Vents Citoyens :

Après le dépôt de permis de construire du parc éolien de Saint Hilaire du Maine, les échéances se précisent, et avec elles Vents Citoyens va devoir supporter une charge de travail de plus en plus importante. Après le départ de Justine au mois d'avril 2015 c'est Katy qui assurait l'essentiel du travail d'animation et d'administration.

Les 50h de travail mensuelle que Katy assumait au sein de l'association, s'avèrent insuffisantes aujourd'hui. Vents Citoyens a donc recruté sur les bases d'un mi-temps.

Hervé Morand jusqu'ici membre du CA a été recruté comme prestataire de service. Il lui incombera donc la charge de faire vivre l'association.

Un grand merci à Katy qui reste membre de l'association et déploie ses compétences dans d'autres activités.

A la recherche de financement :

Pour mener à bien le projet du parc éolien citoyen, Vents Citoyens va devoir effectuer une charge de travail importante : continuer à faire connaître l'association et le projet à travers le département, aller à la rencontre des citoyens, rencontrer les élus, les collectivités et les entreprises susceptibles de participer au financement du projet, informer les adhérents à travers «L'éole-liens», faire vivre le site internet, se former afin d'acquérir un certain nombre de compétences juridiques et financières, négocier avec ABO Wind... sans pour autant délaissier le rôle que s'est donné Vents Citoyens de mener une réflexion sur l'ensemble de la problématique énergétique et des économies d'énergies.

Le bénévolat à lui seul ne peut plus répondre à la charge de travail. L'emploi d'une personne à mi-temps s'avère indispensable.

Les cotisations à elles seules ne permettront pas de subvenir au besoin de l'association. Nous travaillons sur les différentes possibilités d'aides financières, région, ADEME, collectivités locales... Toutefois l'association devra assumer une part du financement.

D'où l'idée de proposer aux membres de l'association, une avance sur investissement (ou avance conditionnelle). Cette avance pourra se transformer en investissement dans le projet et sera valorisé à hauteur de 20 %. Mais il faut aussi être bien conscient, que cette avance n'est pas sans risque, si le projet ne pouvait aboutir alors les sommes engagées seraient perdues.

Très prochainement nous allons communiquer aux membres de l'association, une information sur les modalités précises de cette avance.



Point sur les adhésions :

Fin 2015, après une année d'existence Vents Citoyens comptait 150 adhérents, année pendant laquelle l'association a dû se structurer, se former, trouver ses marques...

2016 va être une année décisive pour Vents Citoyens. Le nombre d'adhérents est important car il a des retombées directes sur la trésorerie de l'association, mais il constitue avant tout une force collective et une légitimité auprès des collectivités, des élus et de la société ABO Wind avec laquelle nous devons négocier et travailler...

Alors l'objectif des 500 adhérents fin 2016 constituerait la preuve d'un réel intérêt de la population envers la question énergétique et plus généralement l'environnement.

Opération 1 = 3

L'idée est on ne peut plus simple, chaque adhérent doit en trouver 2 autres... et si les 2 autres pouvaient en trouver 2 autres cela serait encore mieux. Un petit défi qui peut s'avérer extrêmement bénéfique pour l'association. Et aussi, pour chacun, une bonne occasion de discuter et de débattre autour de soi sur les énergies renouvelables, le réchauffement climatique, le citoyen dans tout ça... enfin refaire le monde quoi ?

[Bulletin d'inscription](#)

Soirée Info... à la rencontre des citoyens

Après une pause de quelques mois, Vents Citoyens souhaite relancer les réunions d'information un peu partout dans le département.

Le principe est simple, une association locale, un groupe de citoyens ou un individu se chargent d'organiser la soirée, de trouver un lieu, de communiquer autour de l'événement, par des invitations individuelles, par la presse... (des modèles affiches A3 et des flyers peuvent être fournis). L'association Vents Citoyens assure l'animation de la soirée en s'appuyant sur un diaporama d'une quarantaine de minutes qui permet d'aborder le réchauffement climatique, la question énergétique, les économies d'énergies, le choix de l'éolien et le rôle du citoyen dans tout ça. Le reste de la soirée, environ une heure, permet d'échanger et de répondre aux diverses interrogations.

Vents Citoyens a déjà organisé trois réunions d'information : au Genest St Isle, à St Denis de Gastines et à St Hilaire du Maine.

N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez mettre en place ce type de réunion.



En bref...

Site internet :

Sur le site vous trouverez des informations qui date du mois de mars 2015... pas très frais comme nouvelles.

Nous sommes en train de régler le problème, et dès le début du mois de février des mises à jour régulières vous permettront d'avoir accès à quantité d'informations et de suivre les moments forts de Vents Citoyens.

Cinéma :

A voir :

Dimanche 24 janvier 2016 à 17h00 au Cinéma Le Trianon Bourgneuf-la-Forêt diffusion du film DEMAIN documentaire de Cyril Dion, Mélanie Laurent

Contact :

Tél. 06 24 76 24 65

ventscitoyens@gmail.com

<http://vents-citoyens-53.jimdo.com>